



## ARTICULATION LANGUE – DNL de l'analyse des besoins langagiers à leur prise en compte

### Mots-clés

Besoins langagiers / Référentiels langagiers / Projets interdisciplinaires / Concertation / Harmonisation des programmations

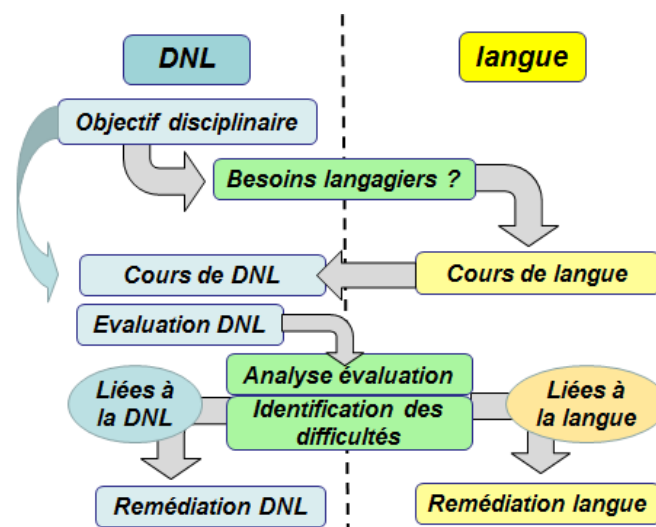
### Description

Dans un contexte d'enseignement bilingue, le français n'est pas seulement une discipline, c'est également la langue d'enseignement et d'apprentissage des DNL concernées.

Ni la langue maternelle ni la langue étrangère, à travers leurs approches, outils et contenus respectifs ne peuvent apporter de réponse satisfaisante, et c'est donc une troisième voie qu'il convient d'imaginer : le français langue d'enseignement, tout d'abord caractérisé par l'articulation entre les cours de français et les cours assurés en français (DNL)..

L'articulation langue- DNL pose en premier lieu la question des besoins langagiers spécifiques des apprenants engagés dans un cursus bilingue : « *De quel type de langue et de quels contenus langagiers ont-ils besoin pour suivre efficacement les cours de DNL ?* ».

Dans le respect des compétences et des domaines de responsabilité de chacun des enseignants, ces besoins langagiers doivent trouver leurs réponses durant le cours de français et en amont du cours de DNL, notamment afin de faciliter ultérieurement la transmission des savoirs et le développement des compétences disciplinaires.



Pour parvenir à une articulation plus complète, plusieurs pistes complémentaires sont envisageables :

1. identifier les besoins langagiers des apprenants durant les cours de DNL. Ces besoins sont a minima de trois ordres :
  - a. le français « général », ou dit « de communication »
  - b. la langue de la classe (consignes, conseils, instructions, évaluation, etc.)
  - c. la langue de la DNL et ses spécificités
2. à partir de cette identification, élaborer un référentiel langagier listant ce que l'enseignant de français doit enseigner pour permettre aux élèves de suivre les cours de DNL de façon active
3. mettre en œuvre des cours de français spécifiques (langue de la classe et langue de la DNL)
4. mettre en œuvre des projets interdisciplinaires

Cette réflexion, ces pistes et et le décloisonnement qu'elles induisent doivent conduire vers un dispositif de type « gagnant-gagnant » dans lequel le cours de français se situe au moins partiellement « au service » du cours de DNL, et où ce dernier est un moment privilégié de pratique langagière..

### Recommandations

Le dispositif évoqué précédemment nécessite que certaines conditions soient réunies, parmi lesquelles :

- une concertation institutionnalisée entre enseignants de français et de DNL
- des compétences spécifiques pour l'enseignant de français
- des cours de français parfois assimilables à des cours de français sur objectifs spécifiques
- une programmation de français souple et permettant d'apporter les réponses adéquates aux besoins des élèves
- une maîtrise suffisante du français par l'enseignant de DNL
- des cours de DNL se passant effectivement en français et durant lesquels le recours à une autre langue correspond à une volonté pédagogique et non pas une solution de facilité ou une façon de « gagner du temps »

On notera enfin que les enseignants doivent chaque fois signaler de façon explicite aux élèves les passerelles entre le cours de français et le cours de DNL, et ce dans les deux sens, à savoir :

- montrer que ce qui est enseigné en français sera utile en cours de DNL
- montrer que ce qui est utilisé en cours de DNL a déjà été introduit et étudié durant le cours de français

### Références

- *Le français langue des sciences* <http://fle-sitographie.pagesperso-orange.fr/fos/sciences.html>
- *Maths en mots* (Jean-Luc BREGEON) ; Bordas
- *Maths et maîtrise de la langue* (Jean-Luc BREGEON) <http://jean-luc.bregeon.pagesperso-orange.fr/Page%203-18.htm>
- *Enseignement d'une DNL en langue étrangère : de la clarification à la conceptualisation* (Laurent Gajo) <https://trema.revues.org/448>